

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 1<sup>er</sup> avril 2009**

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2009 à 14 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, Monsieur Philippe BONNIN, 1<sup>er</sup> Vice-Président, assurant la présidence de la séance en raison de l'absence de M. Yvon MAHE, empêché.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan,

**ABSENTS EXCUSES :**

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique, Pouvoir à M. BONNIN
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan, Pouvoir à M. BROHAN
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 1<sup>er</sup> Avril 2009

**IV- CONVENTIONS – CONTRATS - MARCHES**

**1. – Dévolution des marchés de travaux, services et fournitures**

Il est proposé au Conseil d'Administration de compléter pour 2009, les procédures et modes de dévolution des Marchés de travaux, fournitures et services (délibérations du 25 février 2009) complétée des n° 5 et 6 pour l'année 2009.

Il est également proposé d'autoriser le Président à signer l'ensemble des Marchés à intervenir et les éventuels avenants dont le montant n'atteindrait pas 5 % du Marché initial, sous réserve de l'ouverture au budget des crédits nécessaires.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- **adopte cette proposition,**
- **charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
LE PRÉSIDENT

Yvon MAHE.

